

ACTO FOURMIS est un gel-appât appétent qui permet de se débarrasser radicalement des **fourmis** dans la maison et ses abords.

Le produit fait effet environ 48 heures après que l'appât soit consommé. Détruit par **auto-empoisonnement** toute la fourmière en quelques semaines.

Présentée en tube et en boîte, sous forme de **gel**, cette formule est très appétente et ne se dessèche pas.

COMPOSITION en % (m/m) :

Chrysanthemum cinerariaefolium ext. (CAS n°89997-63-7) : 0,0024 %.

DOSES ET MODE D'EMPLOI :

Boîte-appât (SPIN1) :

Casser les 3 ergots de plastique afin de libérer les ouvertures. Déposer la boîte aux endroits fréquentés par les fourmis ou à chaque entrée de nid. Dose d'emploi : une boîte de 10 g permet de couvrir 4 m².

Tube-appât (SPIN2) :

Ouvrir le bouchon et déposer des gouttes de gel à intervalle régulier sur le chemin des fourmis et/ou à l'entrée de la fourmière, à raison de 3 g/m² ou 10 gouttes/m². En présence de support absorbant, déposer les gouttes sur des morceaux de carrelage, verre... Après utilisation, remettre le bouchon. Pour stopper l'action biocide, nettoyer les surfaces traitées avec un détergent.



(Réf. **SPIN1**)
Étui 1 boîte
de 10 g
Carton de 24

(Réf. **SPIN2**)
Étui 1 tube
de 20 g
Carton de 24

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :



H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient : CIT/MIT, MIT et BIT. Peut produire une réaction allergique.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie. Ne pas jeter dans les ordures ménagères.

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.